

le programme

Dans le cadre de son programme de résidence, le ministère de la Culture offre à la jeune relève artistique étrangère l'occasion de séjourner pendant 3 mois dans un atelier-résidence au complexe des Annexes du Château de Bourglinster.

L'objectif de ce programme est de permettre aux jeunes créatifs de disposer de temps et d'un espace loin de leur environnement habituel pour s'engager dans la réflexion, la recherche, la présentation et/ou la production de nouveaux objets d'art. En outre, ce projet sert à favoriser le développement et la consolidation de réseaux d'échanges avec des artistes et des organismes du pays. La mise en interaction avec les autres artistes présents sur le site et l'établissement de contacts avec le milieu artistique national est facilité.

Les dates des résidences sont à concerter avec le service d'animation culturelle régionale du ministère de la Culture.

les annexes - un laboratoire polyvalent

Abritant différents espaces, les Annexes sont conçues comme une entité souple et polyvalente. Le lieu est ouvert à toute discipline et à tout style artistique regroupant en un lieu une pluralité d'approches et d'espaces aux fonctionnements autonomes mais complémentaires.

Sur ce même site se trouvent :

- des ateliers individuels : ces ateliers individuels sont loués à prix modique à de jeunes artistes émergents de la scène culturelle luxembourgeoise ;
- deux ateliers-résidences pour artistes en résidence avec un espace logement : ces ateliers peuvent accueillir en résidence, à différents moments de l'année, des artistes étrangers qui souhaitent y développer un projet de recherche ou de création artistique ;
- une salle polyvalente OPEN SPACE : la salle d'exposition de ca. 100m² est disponible sur demande pour tous les acteurs culturels nationaux et/ou internationaux.

Les objectifs primordiaux de ce lieu sont de créer un carrefour de création et de diffusion artistique, un lieu de rencontres et de découvertes entre artistes. Il s'agit d'encourager la création de synergies, de collaborations et de circulation d'idées ainsi que de stimuler la réflexion sur l'art.

Conditions d'accueil

Les Annexes du Château de Bourglinster se situent dans une belle petite bourgade d'origine médiévale distante de ca.15 km de la capitale Luxembourg-ville, entre les deux plus beaux espaces verts du pays, le Grünewald et le Müllerthal. Des lignes d'autobus relient Bourglinster à la capitale, à Junglinster et à Diekirch. Le Château de Bourglinster et le complexe

des Annexes du Château se trouvent en retrait du village et offrent un cadre idyllique et isolé, idéal pour se ressourcer, se concentrer et approfondir sa pratique artistique.

L'artiste en résidence résidera dans un atelier logement au sein du complexe des Annexes du Château de Bourglinster jouxtant les bureaux de l'équipe du Service d'animation culturelle régionale du ministère de la Culture. L'atelier logement lui est gracieusement mis à disposition pour toute la durée de la résidence. D'une surface de 48,75 m² respectivement 41,25 m², il est équipé d'un espace de travail, d'un lit et d'une salle de bains. L'atelier dispose également d'une connexion internet gratuite. Des draps de lit et des serviettes de bains sont à disposition de l'artiste.

La cuisine et un espace commun sont partagés avec les autres artistes locataires. Les frais de chauffage, d'électricité, d'eau et d'Internet sont pris en charge.

L'atelier n'est pas équipé de matériel audiovisuel ou d'outils techniques.

profil du candidat

Cet appel ouvert est destiné à tout artiste, sans restriction d'âge et dont la pratique artistique relève d'un des domaines de la création contemporaine pourvu que cela soit réalisable sur place (arts plastiques, design, photographie, mode, nouvelles technologies, danse, arts de la scène, musique).

Les candidats doivent :

- se libérer de leurs activités professionnelles durant la période de résidence
- être autonome dans la gestion de leur résidence
- respecter les contraintes du lieu
- bénéficier d'un visa
- les projets de groupe sont encouragés

dossier de candidature

l'artiste soumettra aux bons soins du jury de sélection :

- les coordonnées complètes du candidat (adresse postale, adresse e-mail, téléphone, date et lieu de naissance, lieu de vie actuel)
- une copie de la carte d'identité/du passeport en cours de validité
- 1 cv artistique listant les diplômes, expositions, résidences, bourses, etc.
- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste (catalogues, DVD, exemples...)
- une description du projet sur lequel le candidat a l'intention de travailler pendant son séjour au Luxembourg. Aucun thème spécifique n'étant imposé (1 page A4 maximum).

processus et critère de sélection

La sélection des candidats se fera par un jury composé de professionnels du milieu de la culture. Les candidats retenus seront avisés par e-mail ou par voie postale.

Les candidats seront retenus sur la base des critères de pertinence, d'originalité, de qualité artistique et de complémentarité par rapport aux autres artistes sur place.

durée de la résidence

3 mois sans interruptions majeures. Les dates précises seront à fixer avec le service d'animation culturelle régionale du ministère de la Culture en fonction de la disponibilité des lieux.

ce qui est offert

- hébergement dans un atelier logement avec salle de bains
- utilisation de la cuisine commune
- mise à disposition de draps de lit et de serviettes de bain
- coffret de bienvenue avec e. a. guides, un laissez-passer pour les musées, etc
- contribution aux dépenses de coût de la vie : 1.000 € par mois
- contribution pour l'acquisition de matériel de travail: 250 € (payement unique)

ce qui relève de la responsabilité de l'artiste

- les frais de voyage de son domicile jusqu'à Bourglinster, Luxembourg
- la conclusion d'une assurance médicale et de responsabilité civile
- la conclusion d'une assurance rapatriement pour la durée du séjour de l'artiste à Luxembourg
- la libération d'autres activités professionnelles pendant la durée de la résidence.

pour tous renseignements complémentaires

Ministère de la Culture | Service d'animation culturelle régionale
Tel. : +352 247-86630 | 247-86610
annexes.bourglinster@mc.etat.lu

www.facebook.com/pages/AnnexesBourglinster/202280743269240

www.culture.lu/en/2/bid,474256/annexes-bourglinster.html

www.mc.public.lu/index.html

www.mobiliteit.lu

LES ANNEXES CENTRE DE CRÉATION CHÂTEAU BOURGLINSTER

